

# PREMILHAT

## INFOS



NUMERO 47 OCTOBRE 2024

SUPPLEMENT D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA COMMUNE DE PREMILHAT



EDITO

La rentrée scolaire est toujours un moment particulier de l'année. Après des vacances bien méritées pour petits et grands, les 8 enseignants et 8 employés communaux dédiés à l'école ont accueilli 179 élèves répartis pour 75 d'entre-eux en maternelle et 104 en élémentaire.

Durant ce mandat 2020-2026, l'enfance et la petite enfance n'auront cessé d'être au cœur des grandes décisions municipales. Les cours d'école, devenues obsolètes, ont fait l'objet d'un réaménagement complet en 2022 avec de nouveaux espaces ludiques et pédagogiques (amphithéâtre - kiosque - jeux - préaux) et comme priorité la part belle à l'environnement et à la végétalisation. Les toilettes ont été entièrement refaites avec des couleurs à l'image de la jeunesse. Ce projet d'un montant total de 949 266.06€ HT a obtenu 85.53 % de subvention en comptant les financements privés.

La CAF (Caisse d'Allocation Familiale) a sollicité la commune en début de mandat sur le besoin de pallier les difficultés d'accueil des tout-petits du fait de l'attractivité de la commune et de l'augmentation de la population. Un projet de micro-crèche de 765 469.95€ H.T a ainsi vu le jour, lui aussi avec des subventions de différents partenaires (Caf, l'Etat, le Conseil départemental de l'allier...) à hauteur de 90 % en comptant les financements privés.

"Pré' en Bulles", la micro-crèche municipale a ouvert ses portes en octobre 2023 et très rapidement les moins de quatre ans ont investi cet espace dédié, situé en centre-bourg. La municipalité a embauché 5 nouveaux salariés pour faire vivre cette nouvelle structure qui fait l'unanimité des parents et des enfants !

En parallèle, toujours dans l'objectif d'un meilleur accueil, les anciennes bibliothèque et salle multimédia ont été entièrement rénovées et transformées en locaux uniquement dédiés à l'accueil périscolaire et accueillent depuis mars 2024 les 70 enfants, le matin et le soir avant et après la classe.

Je veux aussi rappeler que dans un souci de soutien aux familles, la municipalité a mis en place en septembre et pour 3 ans le dispositif "cantine à 1 €". La création de 3 tranches de tarifs a permis à 59 % des familles de bénéficier d'une diminution des charges de repas pour leurs enfants.

Enfin, la municipalité continue d'équiper et de rénover les locaux dédiés à l'enfance, avec de nouveaux tableaux numériques depuis cette rentrée dans les classes de CM1 et CM2 et dans le cadre de la rénovation énergétique l'école et le bâtiment périscolaire seront les premiers équipements municipaux à bénéficier d'une isolation thermique avec des travaux couvrant la période 2024-2025.

L'enfance est l'avenir d'une commune et Premilhat travaille dans ce sens.

Stéphane PIERRE

1er adjoint en charge de l'Education, l'Enfance, la Petite Enfance

## VOYAGE DU CCAS

Quarante-cinq personnes ont participé au voyage organisé par le centre d'action sociale de la municipalité de Premilhat au village Cévéo « Les sunes » de Carcans-Maubuisson.

Ce village de Gironde est situé à proximité du lac de Hourtin et en bordure d'une forêt de pins dans le domaine de Bombannes. Le groupe a visité une fabrique de noisettines à Blagnan. Cette délicieuse friandise est préparée à partir de noisettes rondes à peau fine, calibrées et confites dans du sirop de sucre. Il est aussi allé à Soulac, Lacanau et une journée a été consacrée à Bordeaux. De nombreuses explications ont été données par un guide en «kilt gascon» qui a su les captiver en mettant en avant les innovations apportées à la ville (tram, restauration des quais, tourisme et négoce, nettoyage des façades).

Une visite au village ostréicole de l'Herbe avec sa chapelle construite par Léon Lesca a été suivie d'une dégustation d'huitres et crevettes et, s'est poursuivie par une balade en bateau longeant la dune du Pilat. Les participants ont également découvert le Musée des Arts et Traditions Populaires à Maubuisson.

Enfin, moment incontournable, un passage sur la route des vins du Médoc avec une dégustation de crus au Château Balac a réveillé les papilles. Tous les soirs, des animations étaient proposées : film, loto, karaoké, danse, quiz, magie. Le temps capricieux n'a pas entamé la bonne humeur du groupe en attente d'une prochaine destination.



# Des travaux pour améliorer la sécurité et poursuivre l'équipement de la commune

De nombreux travaux étaient programmés en 2024 sur Prémilhat dont beaucoup ont été effectués ou lancés en septembre de cette année.



Carrefour de Combebarre



Traversée du village de Ouches



Pont de l'étang de Sault

**Carrefour de Combebarre et traversée du village de Ouches.** Réalisés par le Conseil départemental de l'Allier fin septembre et début octobre.

**Pont de l'étang de Sault,** par le Conseil départemental de l'Allier et la commune de Prémilhat avec des feux alternés, une séparation des piétons et des véhicules, une main courante pour sécuriser le cheminement piéton. Travaux réalisés entre fin septembre et début novembre.

**Terrain de football synthétique** avec vestiaires, réalisé par Montluçon Communauté en dessous du terrain d'honneur. Les travaux ont débuté fin septembre pour une livraison en juin 2025.

**Allée de la Croix du Chiez,** prolongement des travaux de voirie suite aux différentes constructions, réalisés par la commune de Prémilhat avant fin décembre 2024.

**Reprise des bandes de rives sur la RD 440, secteur de la Vernoëlle.** Ces travaux devaient être réalisés par le Conseil départemental de l'Allier en 2023, puis 2024. Ils devraient être finalement réalisés en 2025 avec, ensuite, la reprise de la couche de roulement.

**Maison médicale :** les travaux, portés par la commune de Prémilhat, devraient débuter en décembre 2024 pour une livraison en juillet 2025.



Terrain de football synthétique

## COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Actuellement, 74 communes du SICTOM Région Montluçonnaise sont collectées toutes les deux semaines en ordures ménagères (« poubelles noires »).

La commune de Prémilhat est actuellement collectée toutes les semaines. Avec l'obligation d'extraire les biodéchets des poubelles pour les composter, celles-ci s'allègent énormément.

Comme annoncé dans le bulletin municipal de janvier 2024, la commune de Prémilhat sera collectée toutes les deux semaines à partir du début de l'année 2025, que ce soit pour les bacs jaunes, comme actuellement, mais aussi pour les bacs de déchets ménagers.

## Pré' en bulles a soufflé sa première bougie !

Les premiers tout-petits ont intégré la micro-crèche municipale dénommée Pré' en Bulles le 16 octobre. Tout juste un an, mais déjà en pleine capacité !

Très rapidement les 12 places disponibles ont fait le plein. L'accueil des enfants de 0 à 4 ans est possible de façon régulière ou occasionnelle de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. De 09h00 à 17h00 le taux d'occupation est très important et de 10 h à 14 h, l'activité bat son plein.



Marion GIRMA dirige cet établissement, secondée par 2 auxiliaires de puériculture et 2 auxiliaires de petite enfance. Une commission d'attribution des places se réunit en fonction des besoins, elle est composée de la directrice, du Maire, de l'adjoint à l'enfance, de 2 conseillers municipaux et de la DGS de la commune.

Compte tenu des nombreuses demandes, la municipalité doit faire des choix tout en priorisant les habitants de la commune. L'engouement pour ce mode de garde permet de dire que cet équipement était plus que nécessaire.

Tout au long de cette première année, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants par l'équipe encadrante avec la présence d'intervenants extérieurs.

La qualité du bâtiment et des espaces, la qualité de l'équipe, les moyens mis à disposition par la commune font de cette micro-crèche un modèle, loin des dérives de certains grands groupes privés.

Cette première année prometteuse et riche en événements n'est que le préambule des aventures... de Pré' en Bulles !

## Les rencontres de quartiers 2024 se sont déroulées à Prémilhat



les jeudis 5, 12, 19, 26 septembre, 03 et 10 octobre, dans les quartiers des Bosquets/La Peille/L'Hermitage, Bois Rigaud/avenue des Martyrs, Le Petit Moulin, Ouches/Combarre, le village de Sault et enfin, le bourg.

Après une présentation des réalisations municipales depuis 2020 et des projets 2024/2025, en images, les élus ont échangé avec les habitants. Les principaux sujets mis en avant concernent la vitesse, la voirie (signalisation, aménagements de sécurité, panneaux et miroirs à installer), l'entretien et l'élagage, la prolifération des chats...

150 personnes ont participé à ces échanges, sans compter les élus, dans une bonne et sympathique ambiance.

La municipalité remercie les habitants pour leur participation et les services municipaux pour la contribution à l'organisation de ces rencontres.

## MAT DE MESURE ET PROJET EOLIEN

Comme annoncé dans le Prémilhat-Info de juillet 2024, l'Etat a imposé à la commune de Prémilhat le retrait de son refus de l'installation d'un mât de mesure du vent. La société ABO ENERGIE a donc installé ce mât dans un terrain agricole entre Fontenille, Rillat et Coursage. Ce mât devrait rester en place entre 1 et 2 ans.

Les maires de Prémilhat, Teillet-Argenty et Quinssaines ont tenu une conférence de presse jeudi 26 septembre pour dénoncer le passage en force de cette société et rappeler que le secteur est largement doté en matière d'implantation d'éoliennes.

La Municipalité prévoit d'organiser des réunions publiques en 2025 sur le sujet des énergies renouvelables.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Le recensement est réalisé tous les cinq ans par l'INSEE dans toutes les communes.

Le recensement de la population prémilhatoise doit avoir lieu début 2025.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette opération, la mairie est en recherche d'agents recenseurs.

Les agents recenseurs sont chargés de

- Distribuer les questionnaires auprès des habitants,
- Expliquer la procédure,
- Récupérer les questionnaires dûment remplis ou donner les coordonnées du site internet où les habitants pourront répondre directement aux questions,
- S'assurer que chaque foyer a bien été recensé.

Cette mission, rémunérée, s'étend sur plusieurs semaines, début 2025, et nécessite rigueur, sens de l'organisation, et un bon relationnel. Une formation sera assurée avant le début des opérations pour les agents retenus.

Si vous êtes intéressé(e) et souhaitez participer activement au recensement, merci de déposer votre candidature à la mairie de Prémilhat, 8 rue de l'Eglise.

## CORRIDA PEDESTRE

Dimanche 15 décembre 2024, la municipalité organise la 7ème édition de la corrida pédestre. Quatre courses et des animations viendront animer le bourg dès 14h.

Dans un premier temps, les enfants pourront s'essayer à la course à pied sur des parcours adaptés. Ensuite, une course chronométrée regroupera quelques-uns des meilleurs coureuses et coureurs locaux et tous les amateurs des plus débutants aux plus aguerris, sur un parcours de 5km.

Des animations, une buvette avec crêpes et boissons chaudes seront proposées tout l'après-midi.

Le programme complet ainsi que les modalités d'inscription seront bientôt disponibles sur le site de la commune [www.premilhat.fr](http://www.premilhat.fr)

## Les Rendez-vous de Prémilhat

- Beaujolais Nouveau par l'Amicale de Sault 21/11 à la salle des fêtes à 18h00
- Bourse aux jouets par le Centre Social de Saint Martinien 23/11 à la salle des fêtes de 9h à 16h
- Assemblée Générale et soirée Pub du comité de Jumelage 29/11 à la salle des fêtes à 18h
- Marché de Noël par l'Amicale Laïque 1/12 à la salle des fêtes de 10h à 18h30
- St Sylvestre par C'Party 31/12 à la salle des fêtes à 20h30

# LA VIDANGE DE l'étang de Sault

**MON CO MONTLUCON COMMUNAUTE**

### Une vidange, pourquoi faire ?

La vidange est avant tout réglementaire et doit être effectuée tous les 15 ans sur ce type de barrage (la dernière date de 2009). Elle offre l'opportunité de réaliser certains travaux impossibles à effectuer lorsque l'étang est en eau, comme la maintenance des vannes de la digue.

La vidange sera suivie d'une période d'assec de 2 ans afin de réduire et assainir les sédiments contenus au fond du plan d'eau. Ces sédiments sont aujourd'hui trop riches et favorisent la prolifération des cyanobactéries qui empêchent la baignade.

**Le calendrier**

**SEPTEMBRE 2024**  
Création d'un bassin de rétention des boues à l'aval du barrage et réhabilitation de la pêcherie

**MI-OCTOBRE 2024**  
Démarrage de la vidange par l'ouverture des vannes supérieures

**27 NOVEMBRE 2024**  
Pêche de l'étang

**EN 2025**  
Travaux sur le barrage : changement de vannes, rejointoiement, curage partiel, etc.

**EN 2026**  
Création d'une zone humide, de radeaux flottants et reprofilage des berges. Remplissage de l'étang en fin d'année.

**Développer la biodiversité**

**CRÉATION D'UNE ZONE HUMIDE**  
La création d'une zone humide à l'arrivée du ruisseau de la Vernoielle dans le petit étang permettra la rétention en amont du plan d'eau des nutriments et sédiments, d'oxygéner les eaux et de créer un refuge pour la biodiversité.

**INSTALLATION DE RADEAUX FLOTTANTS ET REPROFILAGE DES BERGES**  
Des radeaux flottants végétalisés seront installés pour purifier les eaux, créer des refuges à poissons et permettre la nidification des oiseaux. Dans la même idée, les berges seront reprofilées avec la plantation de plantes aquatiques.

**PÉRIODE D'ASSEC DE 2 ANS**

[www.montlucon-communaute.com](http://www.montlucon-communaute.com)